

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2021

Date de la convocation : 22/06/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etalent Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Christophe CHARLES, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Jean-Paul PHILLY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à M. Max KECHICHIAN, M. Jacques BOYER à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Michèle CEDRIN à Mme Marilyne SILVESTRE, M. Patrick CURTAUD à M. Daniel PARAIRE, Mme Annie DUTRON à Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD à Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Lévon SAKOUNTS, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN.

Absente suppléée : Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Secrétaire de séance : Mme Claudine PERROT-BERTON.

OBJET : **AMENAGEMENT URBAIN – Urbanisme :** Convention opérationnelle (B093) rue Pégeron entre la Ville de Vienne, l'EPORA et Vienne Condrieu Agglomération

Rapporteur : Luc THOMAS

NOTE DE SYNTHÈSE

Depuis 2012, l'EPORA accompagne la Ville de Vienne dans la requalification du secteur Pégeron au travers de plusieurs conventions successives.

Entre 2016 et 2018, une première phase de requalification d'un tènement a permis la réalisation d'une opération de 92 logements par l'opérateur Safilaf/CityGreen.

Aujourd'hui, la commune accompagnée de l'EPORA, souhaite poursuivre la requalification et la densification de la rue Pégeron en contribuant au développement d'un nouveau programme de logements. Ainsi, les biens acquis depuis plus de 9 ans par l'EPORA, seront aménagés pour permettre la réalisation d'un nouveau programme de 46 logements collectifs en R+4.

Il convient donc de signer une nouvelle convention opérationnelle, d'une durée de 2 ans, pour mettre en œuvre cette seconde phase du projet, et clore l'ancienne convention opérationnelle (COP B051).

L'Agglomération est partenaire de cette opération, mais ne participe pas financièrement à ce projet.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°16-102 du 23 juin 2016, approuvant la conclusion d'une convention opérationnelle n°B051 entre l'EPORA, la Ville de Vienne et ViennAgglo pour la réhabilitation de la friche de l'ancienne usine PEGERON,

VU la délibération n°18-186 du 22 mai 2018, approuvant l'avenant n°1 à la convention opérationnelle B051 ilot Pégeron entre la Ville de Vienne, l'EPORA et Vienne Condrieu Agglomération,

VU le Conseil d'Administration de l'EPORA du 28 mai 2021,

VU l'avis de la commission Aménagement et Planification du 17 juin 2021,

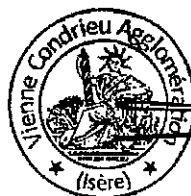
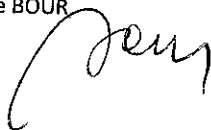
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

APPROUVE la nouvelle convention opérationnelle (B093) rue Pégeron entre la Ville de Vienne, l'EPORA et Vienne Condrieu Agglomération

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération transmise en Préfecture
le 2 juillet 2021
et publiée le 2 juillet 2021

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS